

Appel à contributions

Colloque

*Organisé par le Comité d'histoire des Offices agricoles
(avec le soutien de FranceAgriMer)*

L'Arboreal, Montreuil-sous-Bois

18 et 19 octobre 2018

ENCADRER OU LIBÉRALISER LES MARCHÉS AGRICOLES ? (des années 1970 aux années 1990)

Le Comité d'histoire des Offices agricoles est constitué auprès du Secrétariat général de FranceAgriMer afin de contribuer à la préservation, au développement et à la valorisation du patrimoine administratif relevant de l'établissement. FranceAgriMer, issu de la fusion des Offices agricoles et du Service des nouvelles des marchés, a recueilli, à sa création en 2009, les archives des anciens établissements relevant de son domaine de compétence. Le site du Comité (www.histoire-offices.com) présente les travaux qui ont été réalisés. Le Comité a organisé deux colloques consacrés à l'organisation et à la régulation des marchés agricoles depuis les années 1930 et prépare un troisième colloque qui traitera des années 1970-1990.

Après l'instauration du marché commun agricole et la mise en place de plusieurs organisations communes de marché par produit, de nouveaux enjeux bousculent dès les années 1980 cette première PAC et les équilibres issus des objectifs de l'après-guerre en matière de reconstruction économique et d'autosuffisance alimentaire : l'élargissement de la Communauté européenne à de nouveaux États, la libéralisation croissante des échanges internationaux et la régulation budgétaire de la PAC. Dans ce contexte, une réforme de la PAC apparaît d'autant plus inévitable que réapparaissent les surproductions qui avaient déjà justifié, à la fin des années 1950, des mesures d'intervention des pouvoirs publics : le « fleuve de lait », la « montagne de beurre », mais d'autres secteurs sont concernés comme les fruits et légumes, le vin, la viande, le sucre...

Après le colloque organisé en 2012 « *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs* » et celui tenu en 2015 « *Orienter et réguler les marchés agricoles. Entre pilotage national et politique agricole commune* », cette troisième rencontre scientifique se propose de centrer les réflexions sur l'analyse des prémices et des composantes des évolutions majeures constatées dans les années 1980 pour l'ensemble de la sphère agricole.

Pour la programmation des travaux, le Comité souhaite réunir différentes approches disciplinaires (historiens, géographes, économistes, sociologues, politistes, agronomes ...), couvrir différentes filières, évoquer les acteurs, dans leurs parcours collectifs ou individuels (professionnels, personnels des établissements, politiques, hauts fonctionnaires...), en croisant les communications scientifiques et les témoignages d'acteurs de cette période.

Des éclairages régionaux ou même locaux, voire au niveau de l'exploitation, pourront appuyer l'analyse des profonds changements affectant la place de l'agriculture dans la société française.

La démarche s'enrichira des ressources nouvelles offertes par l'étude d'une période récente, pour ce qui concerne les matériaux pour la recherche : disponibilité de séries statistiques complètes, sources audiovisuelles, possibilité de recueillir de nombreux témoignages d'acteurs.

Différentes dimensions retiendront particulièrement notre attention :

Le contexte et les enjeux de la création des offices par produits de la « Loi de 1982 ». On retiendra également dans cette période des années 1980 l'**instauration des quotas laitiers**, un dispositif dont l'évolution reflète les inflexions ultérieures de la politique agricole commune. On notera que ce contexte est marqué par le tournant néo-libéral pris par les États-Unis et la Grande-Bretagne à partir des années 1980, qui contraste fortement avec les instruments de régulation mis en place en France.

L'élargissement de la CEE à plusieurs pays méditerranéens dans les années 1980 : on pourra se demander quelle est la situation vue de l'Espagne, ou du Portugal ?

Le « tournant » communautaire interne des années 1990. Parallèlement au resserrement des dispositifs et des budgets communautaires de soutien aux produits, les aides sur fonds nationaux sont dans le viseur des autorités communautaires. Un strict encadrement communautaire des aides nationales (montant et objet) va se mettre progressivement en place ; les aides jugées non conformes aux règles de la libre concurrence doivent être supprimées. Le contrôle des dépenses sur fonds communautaires s'organise avec ses conséquences sur la vie des services et établissements chargés de gérer les mesures et d'en contrôler la mise en œuvre.

La dimension internationale, son impact sur la politique agricole commune et l'évolution des marchés, avec le grand tournant international de 1992/94 (réforme de la PAC en prélude à la conclusion du cycle de l'Uruguay Round ; accords de Marrakech avec la mise en place de l'OMC), mais aussi avec les conséquences de la dislocation de l'URSS sur les débouchés de l'agriculture française...

La recomposition de la représentation professionnelle agricole, reflet des mutations du modèle agricole ? Les réformes qui s'accroissent dans la gestion nationale et européenne des politiques agricoles illustrent les interrogations croissantes autour du modèle agricole issu des Trente glorieuses. Des voix divergentes s'élèvent, hors et dans une profession de plus en plus clivée pour questionner sa pertinence et ses orientations et proposer des visions alternatives à l'organisation des marchés.

Le conseil scientifique et le comité d'organisation du colloque sont assurés par les membres du Comité d'histoire des offices agricoles.

Merci de faire parvenir vos réponses pour le **30 janvier 2018** (2 pages maximum de présentation de votre contribution et mentionnant votre rattachement institutionnel). Les organisateurs sélectionneront les propositions avant le 15 février 2018 et préviendront l'ensemble des personnes ayant répondu à l'appel à contributions.

Les textes des communications seront demandés avant le colloque afin de pouvoir bénéficier de l'intervention de discutants durant les sessions.

Secrétariat du colloque :

Les réponses sont à adresser à :

- Edgar Leblanc (ersleblanc@orange.fr), président du Comité d'histoire
- Jean-Marie Pascal (j-m.pascal@orange.fr), secrétaire-adjoint du Comité d'histoire
